

RESSOURCES JEUNESSE DE SAINT-LAURENT INC.



RAPPORT D'ACTIVITÉS

2008-2009

Appartements supervisés et administration

1550, ÉLIZABETH, SAINT-LAURENT, (QUÉBEC) H4L 5N7 Tél. : (514) 748-0202 Fax : (514) 747-3883

Maison d'hébergement

1410 O'BRIEN, SAINT-LAURENT, (QUÉBEC) H4L 3W4 Tél. : (514) 747-1341 Fax : (514) 747-7154

rjsl.ca



RESSOURCES JEUNESSE DE SAINT-LAURENT

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2008-2009

MOT DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	3
MOT DE LA DIRECTION	4
MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	5
L'ÉQUIPE DE RJSL	6
HISTORIQUE	7
MISSION	9
SERVICES OFFERTS	10
QUI SONT CES JEUNES ?	11
STATISTIQUES	12
PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2008-2009	18
PERSPECTIVES	20
PARTENAIRES, BAILLEURS DE FONDS	22
CONCERTATION ET REPRÉSENTATION	23



Ressources Jeunesse de Saint-Laurent est fière d'être membre des Auberges du Cœur.

MOT DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Saint-Laurent, le 29 juin 2009

Mesdames, Messieurs, Membres de la Corporation de Ressources Jeunesse de Saint-Laurent, donateurs et donatrices, bailleurs de fonds.

Au nom des membres du Conseil d'administration, des bénévoles, de l'équipe de RJSL et en mon nom, il me fait grand plaisir de vous accueillir à cette 23^e assemblée générale annuelle.

En 2008-2009, Monsieur Prasman Gabriel Félix a assumé la direction générale de notre organisme. Son arrivée a amené un processus de réflexion organisationnel. En collaboration avec le service de Madame Ligia Peña, de l'entreprise **Diversa Consultants**, les employés et le conseil d'administration, nous avons décidé de développer un plan stratégique quinquennal 2009-2014. Ce plan servira à mettre l'accent sur les bonnes stratégies de développement de l'organisme, à maximiser ses ressources humaines et financières, à s'assurer que le personnel et le Conseil d'administration travaillent pour les mêmes objectifs, à accroître sa notoriété et des assises dans la communauté laurentienne et auprès des jeunes.

Cette année, l'implantation du **C@f St-Lo**, un café Internet qui sera situé au Centre des loisirs de Saint-Laurent, offrira une première expérience de travail aux jeunes issus de ses 34 appartements supervisés; plus particulièrement aux jeunes d'origine multiethnique en situation de précarité financière, de sous-scolarisation et d'isolement. Cette entreprise d'insertion offrira en plus une formation au niveau des aptitudes personnelles et des compétences utiles sur le marché du travail tel le service à la clientèle, la restauration et l'informatique.

De plus, ce projet répondra également aux besoins des employés, des clients et des visiteurs qui transitent par le centre des loisirs de Saint-Laurent. Le menu du C@f St-Lo sera composé de nourriture saine pour un bon rapport qualité-prix, fera la promotion du développement durable, le tout, dans un lieu des plus conviviaux.

Je désire remercier nos partenaires, Hydro-Québec, la Ville de Montréal, l'Arrondissement de Saint-Laurent, la fondation ING et Mme Maria El Baghir, Agente de projet, pour nous donner la possibilité de réaliser ce projet d'insertion sociale.

Un remerciement tout particulier aux intervenantes et intervenants de la maison d'hébergement, au 1410 O'Brien, et aussi à ceux des appartements supervisés, situés au 1550 rue Elizabeth, pour leur excellent travail tout au long de l'année. Grâce à eux, RJSL offre des services de qualité à nos 46 résidents.

Un grand merci à Sylvie Michon et Sabrina Lavoie, membres du Conseil d'administration, qui nous ont quittés en 2008-2009. Elles ont consacré énormément de leur temps au cours de la dernière année à l'administration de notre organisme.

Ainsi, c'est avec beaucoup d'espoir, d'optimisme et forts d'une expertise de plus de 23 ans, que nous entamons fièrement cette 24^e année. Avec vous, nous avons accompli beaucoup cette année et avec vous, nous nous tournons vers l'avenir.

Poly Geramanis, Présidente
Conseil d'administration de RJSL

MOT DE LA DIRECTION

Ville Saint-Laurent, le 29 juin 2009

À toutes les personnes résidentes, bénévoles, employées, membres du Conseil d'administration, partenaires, donateurs, donatrices et bailleurs de fonds, c'est avec grand plaisir que je vous présente le 23^e bilan annuel de Ressources Jeunesse de St-Laurent Inc.

En somme, malgré une année de changements, de restructurations, de nouvelles orientations pour Ressources Jeunesse de Saint-Laurent Inc. (RJSL) le travail accompli l'année précédente se reflète directement dans la qualité des services que nous offrons à notre clientèle.

Je dois souligner que le travail accompli a été possible grâce à l'assiduité des intervenantes et des intervenants, du coordonnateur clinique, de l'adjointe administrative, de l'agente de projet, mais aussi grâce à nos partenaires, et sans oublier, les membres du Conseil d'administration. Sans leur dévouement, je n'aurais pas pu accomplir le mandat qui m'a été donné lors de mon embauche en février 2008.

J'ai profité de l'année 2008-2009 pour élaborer une première réflexion organisationnelle. Avec la collaboration de l'équipe de RJSL, Madame Ligia Peña, de l'entreprise **Diversa Consultants**, et le Conseil d'administration, nous avons réalisé le plan quinquennal tel que prévu. Ce plan stratégique organisationnel, pour les cinq (5) prochaines années, soit de 2009 à 2014, va amener l'organisme à développer un plan tactique annuel indiquant les jalons à accomplir afin d'assurer la réussite de ce plan qui se résume à :

- Une évaluation de la vision, la mission, et les valeurs de l'organisme;
- Une analyse SWOT (strength, weaknesses, opportunities, threats soit forces, faiblesses, opportunités et menaces);
- Une analyse comparative (benchmark);
- Le développement de nouveaux programmes et services;
- Le développement des ressources humaines et technologiques;
- La collecte de fonds;
- La gouvernance;
- Les communications.

La prochaine année sera consacrée à la préparation de deux projets majeurs : une première vraie campagne annuelle de collecte de fonds et notre Café Internet, le **C@f St-Lo**, qui sera situé au Centre de Loisirs de Saint-Laurent.

Pour réaliser ces projets, RJSL s'entourera de l'aide et de l'expertise de ses partenaires, d'employés qualifiés et de nouveaux membres au Conseil d'administration.

Pour terminer, nous souhaitons faire connaître notre organisme à la population laurentienne et auprès des jeunes en général. Depuis ses débuts, l'existence de Ressources Jeunesse a été marquée par une perpétuelle évolution de sa structure, de ses services et de son financement. L'année 2009-2010 n'échappe pas à cette constante mouvance.

Toutefois, avec le support de toutes les personnes nommées dans l'introduction de ce texte, RJSL a maintenu sa mission, soit d'offrir 46 places d'hébergement pour les jeunes de 16 à 25 ans, accompagnées de services pour leur permettre de regagner leur dignité.

Prasman Gabriel Félix
Directeur général

*LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE RESSOURCES JEUNESSE DE ST-LAURENT
2008-2009*

 Poly Geramanis	Présidente
 Michel Laplante	Vice-président
 Sabrina Lavoie	Trésorière
 Sylvie Michon	Secrétaire
 Lucile Dubois	Administratrice
 Marc Ouellet	Administrateur
 France Masson	Administratrice
 Geneviève Côté	Représentante des employés
 Prasman Gabriel Félix	Directeur général

Les membres du Conseil d'administration se sont réunis à 11 reprises en 2008-2009.

L'ÉQUIPE DE RJSL 2008-2009

1. Serge Abolo Biwole Intervenant de nuit à la maison d'hébergement
2. Guy Goderre Intervenant de nuit à la maison d'hébergement
3. Patrick Blais Intervenant clinique à la maison d'hébergement
4. Jean Renel Rémy Intervenant clinique à la maison d'hébergement
5. Marie-Pier Bernier Intervenante clinique aux appartements supervisés
6. Rosalie Boulay Stagiaire et intervenante clinique aux appartements supervisés
7. Geneviève Carron Intervenante à la maison d'hébergement
8. Geneviève Côté Intervenante clinique aux appartements supervisés
9. Sébastien Normand Intervenant clinique aux appartements supervisés
10. Fannie Laberge-Ayotte Intervenante à la maison d'hébergement
11. Malik Nassah Intervenant à la maison d'hébergement
12. Julie Bellavance Intervenante à la maison d'hébergement
13. Ève Boilard Intervenante à la maison d'hébergement
14. Maria El Baghir Agente de projet (café internet)
15. Juan Martinez Intervenant à la maison d'hébergement
16. Chinh Nguyen Intervenant à la maison d'hébergement
17. Stéphanie Gauthier Intervenante à la maison d'hébergement
18. Geneviève Lacasse Intervenante à la maison d'hébergement (carrière-été)
19. Eve-Lyne Chapados Intervenante à la maison d'hébergement (carrière-été)
20. Kathy Bois Intervenante à la maison d'hébergement (carrière-été)
21. Alexandre Boivert-Lebel Stagiaire et intervenant à la maison d'hébergement
22. Sylvain Turcotte Coordonnateur de la maison d'hébergement
23. Michel Cormier Concierge aux appartements supervisés
24. Sylvie Aubertin Adjointe administrative
25. Prasman Gabriel Félix Directeur général

 **Yves Bergeron** **Bénévole pour la cueillette de Moisson Montréal**

À l'occasion de cette **23^{ième} année d'opération**, un bref survol historique de Ressources Jeunesse de Saint-Laurent vous rappellera le cheminement ainsi que les développements majeurs de la maison d'hébergement et de dépannage pour jeunes en difficulté.

Ressources Jeunesse de Saint-Laurent est l'aboutissement d'un processus de concertation réunissant les principaux intervenants jeunesse de la communauté. Ces derniers, pour la plupart membres du Comité d'Insertion Sociale et Professionnelle des Jeunes Adultes, en collaboration avec des professionnels oeuvrant auprès d'adolescents, témoignèrent au printemps 1983 de leur préoccupation commune quant aux problèmes des jeunes en difficulté.

Le printemps 1987 fut la phase pragmatique et concrète de l'implantation de la maison. Nous étions déjà soutenus par Emploi et Immigration Canada et subventionnés par le Ministère de la Santé et des Services sociaux. En décembre de cette même année, il s'agissait d'établir et de fixer la politique interne de même que l'aménagement de la maison. Puis, en **janvier 1988**, **Ressources Jeunesse de Saint-Laurent ouvrait ses portes**.

À l'hiver 1990, RJSL devient officiellement membre du Regroupement des Maisons d'Hébergement Jeunesse du Québec. En février 1990, nous avons fait l'évaluation des outils et du code de vie de la maison, et nous avons ouvert **cinq lits d'hébergement en permanence**.

Tout au cours de cette année, nous avons entamé des discussions et des démarches en vue d'une relocalisation ou d'un projet d'achat-rénovation afin d'assurer une stabilité à l'organisme et **d'augmenter la capacité d'accueil à neuf places**. Nous avons ainsi répondu à nos objectifs de départ, soient : héberger de jeunes femmes et hommes, des mineurs et des majeurs, et ce, afin de mieux répondre aux besoins des jeunes sans-abri.

Le 19 avril 1991, RJSL fermait ses portes pour fins de construction. Notre projet devenait réalité. Du 1^{er} avril au 19 août, date de réouverture de la ressource aux jeunes sans-abri, pratiquement tout le personnel était mis à pied temporairement. Cette période fut consacrée à la construction de notre nouvelle bâtisse, au projet de réaménagement et à repenser la philosophie et les outils d'intervention pour une capacité de neuf jeunes en hébergement.

Dès la réouverture, une réflexion s'amorçait pour **une intervention basée sur notre vie associative**, à savoir l'intégration des jeunes dans nos structures consultatives et décisionnelles et nos objectifs d'organisme communautaire. Cette phase fut parsemée de débats suscités par nos propres réflexions, par notre implication au sein du Regroupement des Maisons d'Hébergement Jeunesse du Québec et par la confrontation reliée à la réforme de la Santé et des Services sociaux.

Dès janvier 1992, considérant la conjoncture économique, l'augmentation de la demande d'hébergement et de soutien chez les jeunes sans-abri et la diminution de nos revenus, nous étions confrontés à la fermeture certaine de Ressources Jeunesse. Malgré nos efforts de diversification du financement en approchant des corporations, des communautés religieuses, des fondations et les différents paliers gouvernementaux, nous ne pouvions boucler notre année financière.

C'est **grâce au soutien de la Fondation des Auberges du Cœur**, sous la forme d'un prêt, que nous avons pu survivre jusqu'au 25 février, date à laquelle nous faisons une conférence de presse pour sensibiliser la population à notre situation.

Cette initiative nous a valu l'appui d'une fondation et des instances provinciales et municipales. En mars 1992, la santé financière de RJSL était rétablie de façon temporaire.

L'année financière 1993-1994 de RJSL s'est démarquée par la recherche active de financement afin de combler un déficit de 33 694 \$ de l'année précédente et de boucler le budget de cette présente année. Confrontés aux diminutions drastiques des programmes d'employabilité fédéraux, nous avons maintenu l'équipe de travail au minimum et ralenti nos services en fonction de nos ressources.

En septembre 1997, un projet d'expansion quinquennal est adopté. Par souci d'améliorer la condition de vie des jeunes sans-abri, il est proposé d'offrir un suivi post-hébergement, des appartements supervisés, un programme d'employabilité et un service de références téléphoniques. La situation financière est stable et RJSL peut envisager d'offrir, avec l'aide de ses partenaires, un peu plus. Nous avons donc proposé un cadre de séjour mettant en place diverses activités de connaissance de soi et d'apprentissage.

En février 2002, RJSL signe avec le Centre de Ressources Humaines Canada un **protocole d'entente relatif à la construction de 35 logements supervisés.** Le montant de cette subvention s'élève à 1,575 millions de dollars. **Le 4 mai** de la même année, le 1410 ouvre à nouveau après 2 mois de travaux de rénovation. RJSL **améliore la capacité d'hébergement à 12 places** grâce à une subvention de la Société d'Habitation du Québec.

Le 10 octobre 2003, débutent les travaux de construction de l'immeuble qui abritera 35 appartements supervisés. Cette réalisation est le fruit de nombreuses années de négociation avec les différents paliers gouvernementaux. **Ouvert depuis le 15 septembre 2004, l'immeuble du 1550 rue Elizabeth,** permet à 34 jeunes de vivre l'expérience et le support du post-hébergement.



Depuis 2005, RJSL cherche à consolider sa situation financière, organisationnelle ainsi que sa philosophie d'intervention. En effet, les besoins sont plus grands que jamais : RJSL est un des plus importants projets d'aide aux sans-abris au Québec avec ses 46 places d'hébergement.

Grâce à une équipe d'intervention et des bénévoles ayant à cœur le maintien des activités d'hébergement, d'accompagnement, de soutien et de références offertes aux jeunes en difficulté, RJSL poursuit sa mission de venir en aide aux jeunes de la rue.

LA MISSION DE RESSOURCES JEUNESSE DE ST-LAURENT

Fondée en 1986, la Corporation de **Ressources Jeunesse de St-Laurent (RJSL)** a pour **mission d'offrir de l'hébergement avec soutien psychosocial à des jeunes en difficulté et/ou sans-abri.**

La fonction d'hébergement ne peut résumer à elle seule la nécessité de la ressource. Les jeunes que RJSL accueille ont subi une rupture plus ou moins grande avec la société et la plupart d'entre eux ne possèdent aucun réseau social. Ils ont tous à se réconcilier dans un domaine ou un autre avec le monde environnant.

RJSL offre un lieu pour briser l'isolement social, ainsi qu'un cadre de vie sécuritaire et rassurant afin de promouvoir l'autonomie indispensable à leur fonctionnement. Nous développons l'accessibilité des diverses ressources du milieu pour les jeunes, réalisons des activités d'éducation sur les thèmes qui les touchent, telle que la défense de leurs droits.



Maison d'hébergement au 1410 O'Brien, ayant une capacité d'accueil de 12 places, pour des séjours allant d'un jour à 6 mois.



Appartements supervisés du 1550 Élizabeth, ayant une capacité d'accueil de 34 places, pour des séjours pouvant aller jusqu'à 2 ans.

Ressources Jeunesse de Saint-Laurent offre :

1. Un service d'accueil, d'intégration et de références

Dans un premier temps, nous offrons aux jeunes :

- un service sept jours par semaine, 24 heures par jour;
- une réponse à des situations de crise;
- une ligne téléphonique 24 heures sur 24;
- une rencontre avec un intervenant dans les 24 heures;
- des références aux ressources habilitées à répondre à leurs besoins.

2. Un hébergement ou un dépannage

Dans un second temps, nous offrons un service d'hébergement d'une durée variable à des jeunes temporairement sans abri, c'est-à-dire :

- une réponse aux besoins fondamentaux d'urgence (toit, nourriture, hygiène);
- une démarche d'autonomie;
- des appartements supervisés (maximum de 2 ans).

3. Un transit vers l'autonomie

Nous offrons une alternative à la pauvreté et nous favorisons la valorisation et la réalisation d'objectifs menant à l'autonomie personnelle et financière, c'est-à-dire :

- supporter les jeunes en démarche de changement;
- développer une meilleure connaissance de soi et des autres;
- amener les jeunes à faire des choix et à les assumer;
- informer les jeunes sur différents thèmes spécifiques à leur réalité;
- tracer un projet à court terme pouvant s'inscrire dans un projet de vie à moyen ou à long terme;
- amener les jeunes à participer aux différents niveaux de fonctionnement de la maison;
- apporter des solutions aux situations immédiates.

4. Un développement communautaire

Nous proposons d'améliorer la condition de vie des jeunes, c'est-à-dire :

- travailler en concertation avec les organismes du milieu;
- participer à des débats publics sur la cause des jeunes;
- impliquer les personnes de la communauté dans des rapports d'entraide;
- adapter nos services aux nouvelles réalités des jeunes;
- développer des outils d'intervention collectifs;
- intégrer les jeunes dans nos instances consultatives et décisionnelles;
- trouver des alternatives avec les jeunes pour améliorer leur qualité de vie.

QUI SONT CES JEUNES SANS-ABRI?

Il s'agit essentiellement de jeunes en situation de pauvreté et isolés, la plupart du temps mal outillés pour s'insérer et bien fonctionner dans la société. Peu scolarisés et avec peu de formations professionnelles, lorsqu'ils décrochent un emploi ils sont souvent mal payés ce qui contribue à entretenir le cercle vicieux dans lequel ils se trouvaient déjà. En conséquence, ces jeunes ressentent un mal-être, un sentiment d'incompétence et de dépendance, développent des problèmes physiques, mentaux et sont en perte d'autonomie.

Ces jeunes, souvent en conflit avec leur famille, sont sans support de la part de cette dernière et vivent en deçà du seuil de pauvreté. Ce sont des étudiants démunis financièrement et émotivement, des jeunes sans réseau de soutien. Ils se débrouillent seuls dans un contexte socio-économique où il y a peu de place pour eux.

Nous pouvons tracer, de façon générale, le chemin qui amène des personnes à l'itinérance : isolement, pauvreté, peu de scolarité, emplois temporaires à bas salaire ou perte d'emploi, de reconnaissance, de pouvoir, aucun support familial, famille éclatée, perte de logis, toxicomanie et alcoolisme, criminalité, détérioration de la santé physique et mentale, etc. C'est pourquoi RJSL offre un cadre de vie sécuritaire et rassurant pour briser l'isolement social, promouvoir l'autonomie indispensable à leur fonctionnement afin qu'ils puissent prendre leur place et contribuer positivement à la société.

La vie de la rue n'est pas facile : solitude, pauvreté, faim, criminalité, toxicomanie, etc.

Ces jeunes sont énergiques, pleins de compétences et de potentiel.

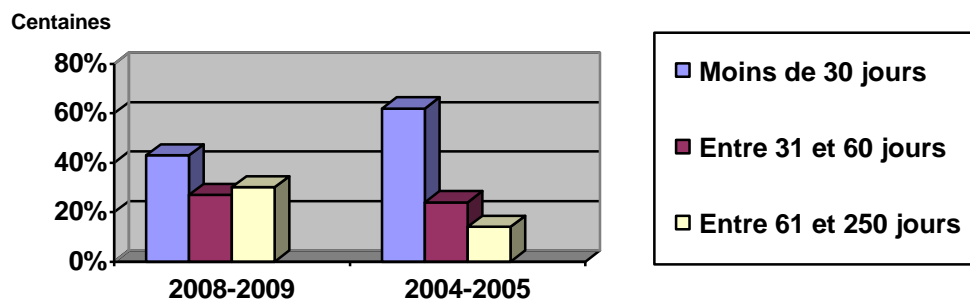
Ils ont besoin de notre solidarité.

Profil des jeunes à l'hébergement (1410 O'Brien)

Nous avons accueilli 66 jeunes en 2008-2009, soit une hausse de près de 15 % comparativement à l'année dernière. La sélection est toujours difficile. Du fait, nous avons dû établir des priorités, telle l'urgence du besoin d'hébergement.

Durée des séjours

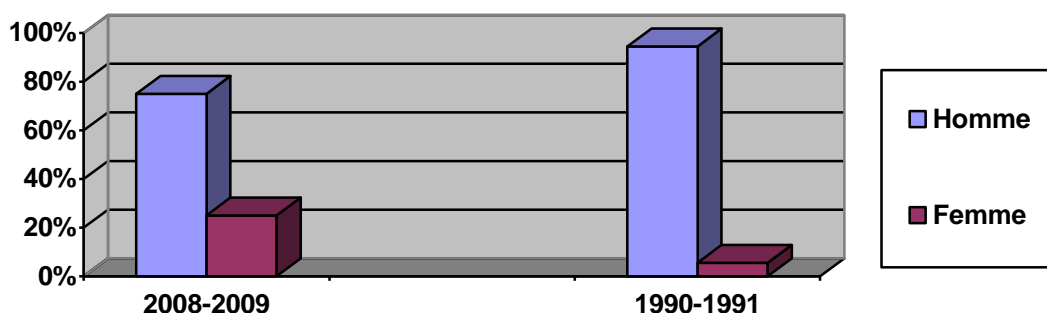
Pour l'année 2008-2009, 70 % des séjours sont inférieurs à deux mois de durée. 43 % sont de 30 jours ou moins et 27 % de 31 à 60 jours. 30 % des séjours s'étalent de 61 à plus de 250 jours. Comparativement à 2004-2005, les séjours durent en moyenne deux fois plus longtemps, principalement à cause des besoins de la clientèle qui ont changé, mais également pour permettre une préparation à l'intégration de nos appartements supervisés.



Sexe des personnes hébergées

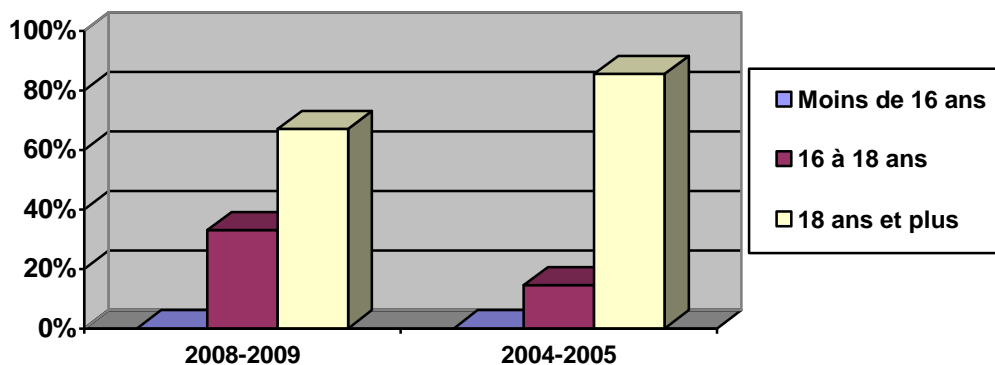
En 1991, les jeunes filles étaient présentes à 5,5 %. De nos jours, elles représentent entre 20 et 25 % de nos demandes, ce qui constitue une évolution notable.

Les jeunes filles sont de plus en plus confrontées à des problèmes d'isolement social et de pauvreté. Par contre, comparativement aux garçons, les filles ont plus de ressources, comme la capacité de résoudre les conflits, pour ainsi éviter de se retrouver à la rue.



Âge

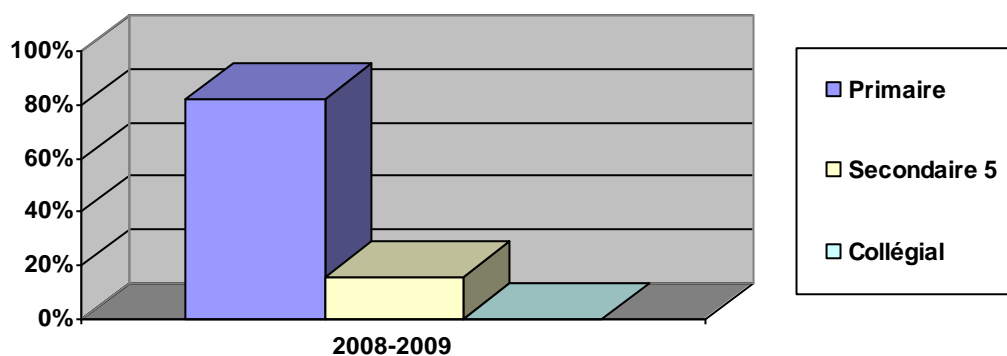
En 2008-2009, les jeunes d'âge mineur représentent 33 % de la clientèle desservie, alors qu'en 2004-2005, ils représentent seulement 14.5 % de la population hébergée. Cette hausse marquée représente une tendance actuelle, c'est-à-dire que nos résidents vivent de plus en plus jeune une séparation de leur milieu de vie naturel, ce qui les amène ainsi à se retrouver à la rue.



Niveau de scolarité

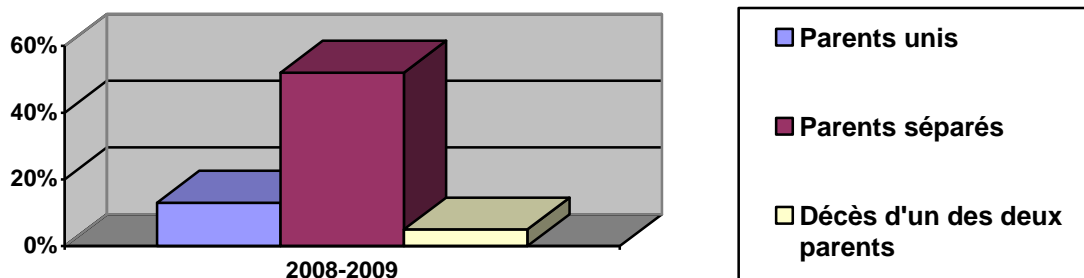
66% des jeunes hébergés n'ont pas complété leur secondaire 5. De ce nombre, 18 % seulement ont complété leur première année de secondaire, ou moins. Dans l'ensemble, ces jeunes n'ont pas accès à des conditions socio-économiques favorisant leur instruction.

Études complétées



Situation familiale

À leur arrivée, 52 % des jeunes vivent dans une famille éclatée. 13 % de ces jeunes sont issus d'une famille unie, mais conflictuelle. Toutefois, les données demeurent inconnues dans 30 % des cas, ce qui pourrait influencer grandement l'ensemble des résultats. On remarque une tendance à la baisse du nombre de résidents issus d'une famille unie : de plus en plus de jeunes vivent une séparation ou le divorce de leurs parents.



Situation économique

À leur arrivée à la ressource, 57 % des résidents étaient sans revenu. À leur départ, **59 % de ces jeunes ont trouvé un travail**, 9 % reçoivent des prestations d'assistance sociale alors que 23 % demeurent toujours sans revenus. Il va sans dire qu'il est important de s'assurer que les jeunes soient référés vers des organismes en employabilité qui prendront le relais. De ce fait, suite à leur séjour, certains prestataires de l'assistance sociale ou de l'assurance sociale participent à des programmes d'employabilité, font un stage ou retournent aux études. Plus particulièrement, nos intervenants préconisent la formation des jeunes afin qu'ils développent leurs compétences et leur employabilité.

Destination au départ

22 % des résidents se trouvent un appartement régulier ou supervisé suite à leur départ. 13 % choisissent de retourner vivre dans leur famille. 22 % continuent leur cheminement dans un milieu d'hébergement, soit une autre Auberge du Cœur ou bien une ressource plus spécialisée, par exemple en toxicomanie.

Destination au départ	%
Ressource en toxicomanie	5
Famille	13
Ami-e, connaissance	17
Chambre louée	4
Appartement	13
Appartement supervisé	9
Autre Auberge du cœur	13
Autre ressource d'hébergement	6
Données inconnues	20

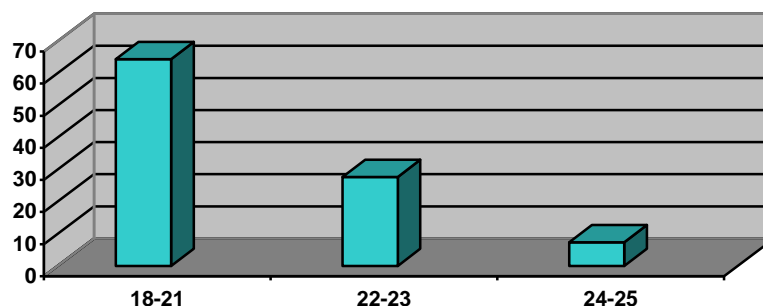
Profil des jeunes des appartements supervisés de Ressources Jeunesse de Saint-Laurent Inc. (1550, Rue Elizabeth)

Au 1er avril 2008 jusqu'au 31 mars 2009, les appartements supervisés de Ressources Jeunesse de Saint-Laurent inc. ont accueilli en totalité 54 résidents. Les statistiques suivantes traiteront de ces résidents selon leur âge, leur sexe, leur origine ethnique, leur scolarité, leur principale occupation durant leur séjour de même que leur situation parentale.

En date du 31 mars 2009, nous avons sept (7) appartements de libres. Actuellement, il n'y a pas de liste d'attente afin d'accueillir de nouveaux résidents. Nous avons cependant plusieurs demandes en cours. Le délai d'admission des jeunes est variable en fonction de facteurs administratifs, principalement l'obtention de leurs impôts. Les nombreux départs entre avril 2008 et mars 2009 sont dus au non-respect des règles du code de vie de la part de certains résidents ou encore en raison d'une fin de leur contrat de séjour de deux (2) ans.

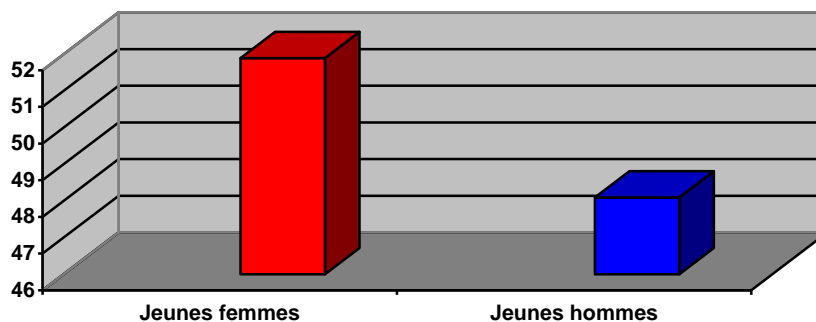
Âge :

En 2008-2009, 64,8 % des résidents sont âgés de 18 à 21 ans. 27,7 % sont âgés de 22 à 23 ans et 7,4 % sont âgés de 24 ans et plus. Les statistiques précédentes démontrent principalement la difficulté des jeunes de 18 à 21 ans à maintenir un appartement régulier. Cela traduit de la précarité de ces derniers, tant aux niveaux économique, familial que psychologique.



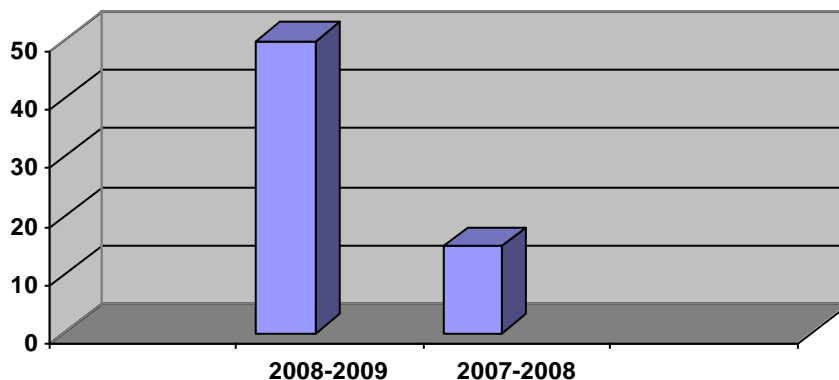
Sexe :

51,9 % des résidents des appartements supervisés en 2008-2009 sont des jeunes femmes tandis que 48,1 % sont des jeunes hommes. Comparativement à l'année 2007-2008, nous observons une augmentation de 18,1 % du nombre de jeunes hommes à la ressource. Cela démontre du besoin croissant de ces derniers quant à la recherche d'un milieu d'hébergement avec un support psychosocial afin de les aider à se stabiliser dans leur entrée dans le monde adulte.



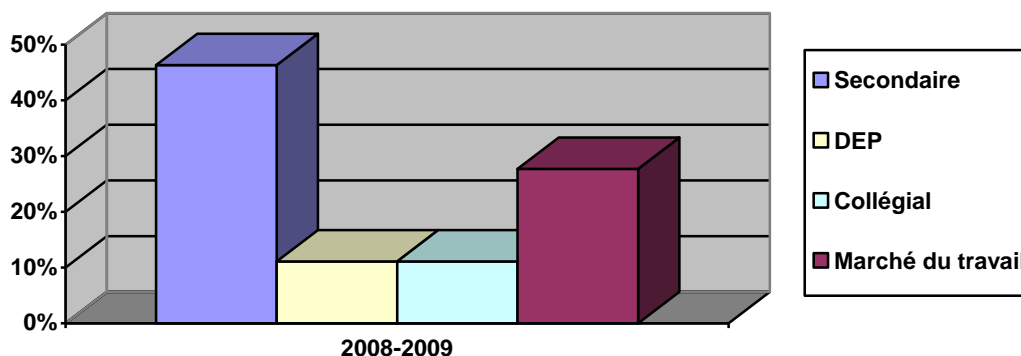
Origine ethnique :

En 2008-2009, 50 % des résidents provenaient de l'extérieur du Canada. Il s'agit d'une diminution de 15 % comparativement à l'année 2007-2008. Malgré cela, les jeunes immigrants constituent une clientèle loin d'être négligeable à la ressource. Cela entretient nos observations selon lesquelles ces jeunes sont davantage confrontés à la pauvreté et à la difficulté d'obtenir et de maintenir un appartement régulier.



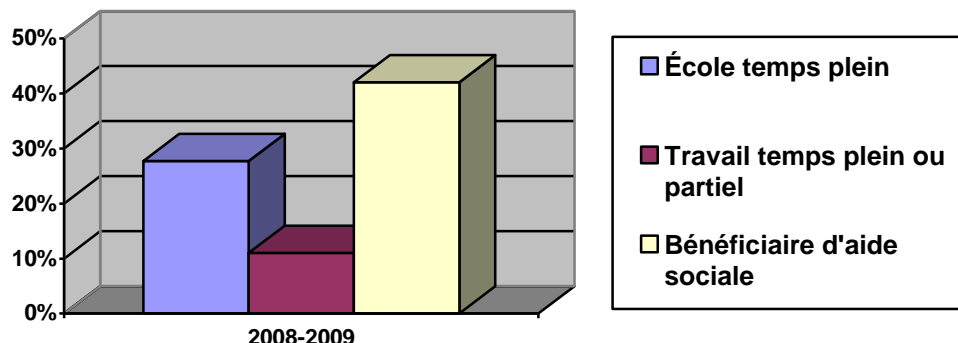
Scolarité :

46,3 % des résidents n'ont pas terminé leur secondaire ou sont en voie de le compléter. De ce nombre, 11,1 % ont un diplôme d'études professionnelles. 11,1% des résidents étudiaient au niveau collégial. 27,7 % des résidents de la ressource étaient dans une démarche active de retour aux études ou de maintien de celles-ci.



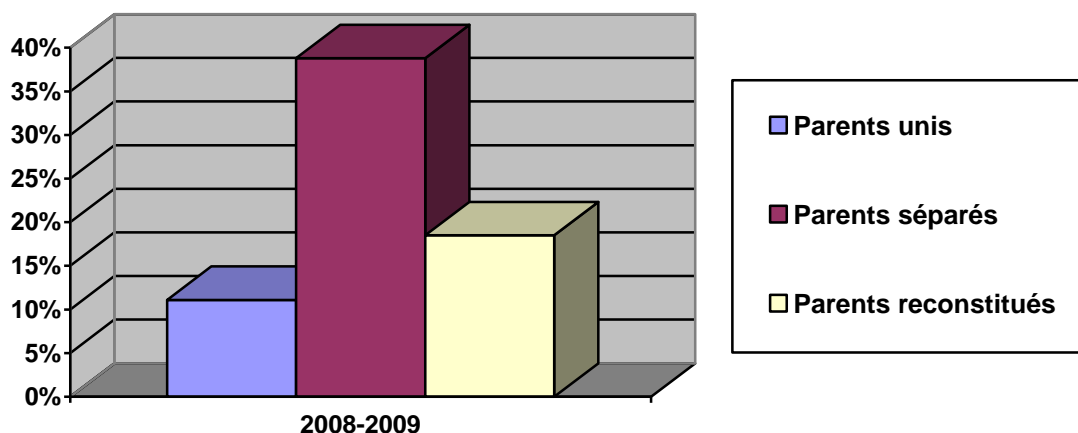
Principale occupation durant le séjour :

27,7 % des résidents vont à l'école à temps plein. 11,1 % occupent un travail à temps plein ou à temps partiel. Au total, 75,9 % des résidents en 2008-2009 ont un revenu provenant d'un salaire ou d'une allocation venant d'un programme emploi/études. Enfin, 42 % des résidents qui bénéficiaient de l'aide sociale à leur arrivée aux appartements supervisés ont fait un retour sur le marché du travail ou aux études.



Situation familiale :

38,8 % des jeunes proviennent d'une famille dont les parents sont séparés, divorcés ou monoparentaux. 18,5 % des résidents font partie d'une famille reconstituée tandis que 11,1 % seulement des jeunes ont des parents toujours mariés.



PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2009-2010

REVENUS	PRÉVISIONNEL	ANNEE
	2009-2010	2008-2009
Centre Local Emploi (CLE) DRHC Carrière été	17 288	16 323
Centre local d'emploi (CLE) Subvention salariale	6 500	-----
Programme Subvention santé et Services sociaux (PSOC)	332 974	328 053
Subvention SHQ remboursement	5 268	5 242
Loyers	59 460	50 841
HOMH Supplément aux loyers	162 280	150 941
Subvention SHQ remboursement	173 145	173 145
Activités autofinancements par les jeunes	2 000	----
Quotes-parts des jeunes 1410	18 000	17 653
Dons-privés et fondations	35 000	26 475
Partenariat organisme communautaire emprunt camion	2 100	-----
Jetons de lavage	3 200	2 944
Municipalité	7 000	7 000
Programme Contrat de ville	21 433	-----
Programme toxicomanie et priorité jeunesse – CLSC	6 500	1 000
Subvention programme IPLI	9 541	38 550
Subvention de taxes		19 820
TOTAL DES REVENUS	863 329	837 987
DÉPENSES		
Salaires RJSL et charges sociales	400 000	384 510
SALAIRES TOTAUX	400 000	384 510
FRAIS COURANTS		
Honoraires professionnels	20 000	26 594
Plumitifs	1 200	1 140
Remboursement dépôt initial (loyer)	1 000	----
Formation	2 000	1 835
Dépenses afférentes aux loyers)	3 471	----
Frais de bureau	4 500	5 250
Courrier et frais postaux	720	632
Téléphone	7 200	6 934
Électricité et chauffage	17 000	20 360
Gaz Métropolitain	7 500	3 606
Publicité, cotisations, abonnements	3 500	3 465
Repas et frais de représentation	5 000	----
Frais de déplacement	2 000	1 298
Activités et sorties	1 000	1 707
Frais d'hébergements	2 400	2 100
Projets spéciaux (toiture, achat d'immobilier, etc)	13 201	15 390
Nourriture et médicaments	9 200	9 211
Assurances	12 000	11 498
Taxes et permis	20 000	30 513
Entretien et réparations	22 000	19 393
Contrat d'entretien	1 200	-----
Intérêts et frais bancaires	1 200	1 107
Frais pour service de la paie	1 500	1 293
Remboursement hypothécaire-organisme 1550	76 735	76 735
Remboursement hypothécaire 1410	20 500	20 423
Remboursement hypothécaire SHQ	173 145	173 145

DÉPENSES	PRÉVISIONNEL	ANNÉE
	2009-2010	2008-2009
Rénovation 1410 IPLI	9 541	38 550
Réserve de remplacement immobilière	5 800	16 300
Réserve de remplacement mobilière	3 700	4 725
Réserve de gestion hypothécaire	6 476	6 476
Mauvaises créances	500	295
Bien acquis à même les revenus	6 500	6 186
TOTAL DES DÉPENSES	463 329	506 161
TOTAL DES DÉPENSES SALAIRES	400 000	384 510
REVENUS	863 329	837 987
MOINS DÉPENSES	863 329	890 671
SURPLUS/DÉFICIT	0	(52 684)

PERSPECTIVES

Les actions prioritaires établies pour 2009-2010 sont les suivantes :

- Mettre l'accent sur le financement, notamment en développant l'aspect philanthropique de RJSL afin d'augmenter nos revenus qui nous amènera vers un déficit zéro;
- Suivre le plan d'action quinquennal qui se veut avant tout un guide pour permettre à la direction et au conseil d'administration, ainsi qu'aux employés du RJSL d'améliorer le développement et la performance financière de l'organisme. L'analyse stratégique a contribué à définir les liens à établir entre les programmes et services qu'offre RJSL et les stratégies de financement et de communication afin de maximiser les communications avec les bailleurs de fonds et les donateurs.

Pour ce faire, RJSL devra mettre en place les stratégies suivantes :

1. Établir les objectifs financiers et qualitatifs visés pour les entreprises et les fondations privées.
2. Utiliser le concept « d'entrepreneuriat social » comme outil de sensibilisation et de vente pour les entreprises et les fondations.
3. Faire une recherche sur les entreprises et les fondations canadiennes et québécoises qui ont des intérêts pour la cause défendue par l'organisme et en fonction des projets de RJSL qui peuvent correspondre aux intérêts philanthropiques de nouveaux donateurs.
4. Élaborer des projets spécifiques interpellant les entreprises et les fondations qui pourraient être impliqués directement dans le développement du RJSL et assurer ainsi un financement supplémentaire.
5. Développer des moyens de communication et de sensibilisation à la cause du RJSL.

RJSL va maintenir son implication dans les activités :

- D'intervention psychosociale, autant dans la maison d'hébergement pour les jeunes de 16 à 22 ans que dans ses 34 appartements supervisés pour jeunes de 18 à 25 ans ;
- Offrir des services de qualité en maximisant le potentiel de nos ressources humaines.

De plus, les démarches se poursuivront afin d'obtenir un rehaussement financier important de l'unique programme de subvention récurrent de RJSL, soit le Programme provincial de Soutien aux organismes communautaires (PSOC); cette subvention aiderait notre ressource qui se trouve présentement dans une situation déficitaire. Par ailleurs, nous avons obtenu une subvention du programme fédéral/provincial d'Initiative de Partenariat Local en Itinérance (IPLI), qui nous permettra, d'ici la fin de l'année 2009, de faire d'autres rénovations à la maison d'hébergement. Cela s'inscrit dans la perspective d'assurer des services de qualité.

En terme de développements, RJSL déploiera également ses énergies afin de poursuivre le projet collectif chapeauté par le Comité des Organismes et Sociaux de Saint-Laurent (COSSL) et de s'impliquer de façon plus assidue au comité jeunesse de Saint-Laurent.

Finalement, RJSL poursuivra ses démarches avec la Coalition Interjeunes, chapeauté par le Réseau des Organismes Communautaires Autonomes Jeunesse du Québec (ROCAJQ) pour assurer le maintien du caractère autonome des organismes communautaires jeunesse.

Nous sommes sûrs que l'équipe de RJSL saura relever ces nouveaux défis et poursuivra avec professionnalisme sa mission d'offrir de l'hébergement avec soutien psychosocial à des jeunes en difficulté et/ou sans abri.

DONATEURS ET BAILLEURS DE FONDS

**Ressources Jeunesse de St-Laurent remercie vivement
les donateurs, donatrices et bailleurs de fonds en 2008-2009**

Donateurs et donatrices

L'Association des professionnels du CEGEP de Saint-Laurent
La Fondation des Auberges du Cœur
M. Jacques P. Dupuis, Député de Saint-Laurent
Madame Christine Saint-Pierre, Député de l'Acadie

Bailleurs de fonds

L'Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux
La Société d'Habitation du Québec
L'Office Municipal d'Habitation de Montréal
Développement Ressources Humaines Canada

Dons en biens et services

Moisson Montréal

CONCERTATION ET REPRÉSENTATION

La consolidation de nos participations à divers regroupements régionaux, provinciaux et locaux sera poursuivie afin de faire face de manière proactive aux mouvances des changements sociétaux. Ce pont entre les structures de soutien de nos deux alternatives d'hébergement et celles de la communauté est essentiel afin d'harmoniser les différents types de support apportés aux jeunes.

De fait, le **Regroupement des Auberges du Cœur du Québec** s'efforce de sensibiliser la population à la réalité des jeunes; de favoriser la visibilité des Auberges comme RJSL, en plus d'exercer des pressions politiques relativement à la question du financement des organismes communautaires et de la défense des droits des jeunes.

Le COSSL ; le comité Jeunesse, d'Immigration, la Table sur la Faim et sur la Sécurité alimentaire de l'Arrondissement de Saint-Laurent, Marché saisonnier; la FOMH; le ROCAJQ et le RAPSIM sont également au nombre des regroupements auxquels RJSL s'associe afin de venir en aide aux jeunes de la rue.

